

## Société | En Dordogne, la cité de Clairvivre va accueillir des réfugiés subsahariens



**Une trentaine de réfugiés du Sahel vont arriver le mois prochain en Dordogne. Ils vont s'installer dans la cité Clairvivre à Salagnac, cet établissement public qui accueille des personnes en réinsertion et en situation de handicap au Nord-Est du département. Ces personnes ont été identifiées par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides et vont être aidées dans leur démarche d'insertion. Elles auront le statut de réfugié et vocation à rester durablement sur le territoire national.**

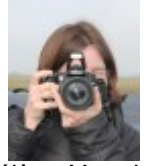
Au mois de mars, un groupe de 35 personnes en provenance d'un camp du Haut Commissariat aux Réfugiés au Tchad sera accueilli en Dordogne dans la commune de Salagnac et sera installé dans les locaux de l'Établissement Public Départemental de Clairvivre. Il s'agit de personnes originaires du Soudan, de l'Érythrée, du Mali et de la République Centrafricaine. Elles sont identifiées sur place par l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA). Elles font partie de ce programme engagé par l'Ofpra (l'office français pour la protection des réfugiés et des apatrides) sous l'impulsion d'Emmanuel Macron. Une mission qui consiste à se rendre dans les camps de réfugiés pour recenser, identifier des personnes éligibles au droit d'asile. Il peut s'agir de mineurs, de familles ou de personnes seules plus aptes que d'autres à s'insérer dans notre pays. Le 15 février, la préfète de la Dordogne a présidé une réunion sur le site de Clairvivre dont l'objectif était de préparer cet accueil dans de bonnes conditions (hébergement, prise en charge médicale, scolarisation des enfants, apprentissage du Français). Les adultes bénéficieront également sur place d'un premier bilan de compétences afin de faciliter et de préparer leur intégration. Depuis 1933, la cité de Clairvivre a une tradition d'accueil, d'abord avec les malades du poumon puis avec les réfugiés alsaciens pendant la seconde Guerre mondiale. L'établissement public sera accompagné par l'association France terre d'asile.

### Des familles attendues

On en sait désormais un peu plus sur le profil de ces réfugiés qui seront accueillis. Même si la composition des arrivants peut encore légèrement évoluer ou se préciser, ce sont 5 familles subsahariennes qui sont attendues. Elles sont composées de 15 personnes majeures et de 20 mineurs (dont 16 enfants de moins de 12 ans). Ces familles devraient arriver à partir de la mi mars et s'installer dans les logements vacants de la cité Clairvivre pour une durée de quatre mois. Un temps nécessaire pour réaliser les premières démarches

administratives, trouver un logement et préparer leur intégration. Les enfants seraient scolarisés dans les écoles des alentours. Dans un second temps, et avec l'appui de France terre d'asile, ces réfugiés seront dirigés vers des logements autonomes à travers toute la France afin de poursuivre leur parcours d'intégration. Cet accompagnement de 12 mois (4 mois dans le premier lieu d'hébergement et 8 mois vers l'autonomie dans le logement) est pris en charge par des fonds européens. Le Département assurera quant à lui les dépenses directement liées, pour les adultes, au RSA.

Près de 3.000 personnes pourraient être ainsi accueillies sur les deux prochaines années en France dans le cadre de ce programme dont l'objectif est de diminuer l'immigration illégale.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Ciné passion en Périgord*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 16/02/2018*

*[Url de cet article](#)*